Fiche signalétique

Date d'émission : 03-mars-2025 **Date de révision :** 03-mars-2025 **Version** 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit ADAMA DICAMBA 480

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité ADAMA-376-CA-FR

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement CPCPA Reg. no. 35431

N° ID/ONU UN3082

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant
ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300-191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1
1-855-264-6262

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC:1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International)Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez ProPharma Group: 1-877-250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide jaune clair à brun clair **État physique** Liquide **Odeur** S'évanouir Aromatique

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Mot indicateur
Danger

Mentions de danger
Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence - Prévention
Porter un équipement de protection des yeux / du visage

Conseils de prudence - Réponse
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Autres informations
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Dicamba	1918-00-9	58.8	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.

Contact avec les yeux Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer abondamment. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si l'irritation de la peau se poursuit, consulter un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si vous ne respirez pas, respirez artificiellement, de préférence de bouche à bouche. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Ingestion Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Boire un ou deux verres d'eau. Provoquer des vomissements, mais uniquement si la victime est pleinement consciente.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut être nocif en cas d'ingestion. Provoque des lésions oculaires graves.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes. Bien que les symptômes ne soient pas spécifiques, ils peuvent inclure l'épuisement, les spasmes musculaires, l'incontinence urinaire, la dyspnée et la cyanose. En cas d'ingestion, laver l'estomac avec de l'eau du robinet. Instiller 30 g de charbon actif dans 3-4 oz. de l'eau. Catharsis avec 15 g de sulfate dans 6-8 oz. eau.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Pulvérisation ou brouillard d'eau. Mousse. Produit chimique.

Moyens d'extinction inappropriés AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Déplacez les conteneurs de la zone si cela peut être fait sans risque. Utiliser de l'eau pulvérisée pour garder les contenants exposés au feu frais. Retirer immédiatement en cas de son montant provenant des dispositifs de sécurité de ventilation ou de décoloration du réservoir. Restez à une distance sécuritaire des chars engloutis dans le feu.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx).

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Recueillir l'eau d'extinction contaminée séparément. Ne le laissez pas pénétrer dans les égouts ni dans les eaux de surface. Si un réservoir, un wagon ou un camion-citerne est impliqué dans un incendie, isolez-le sur 800 mètres (1/2 mille) dans les directions; également, envisager une évacuation initiale de 800 mètres (1/2 mille) dans toutes les directions.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau et les yeux. S'assurer une ventilation adéquate. Tenir les personnes inutiles et non protégées éloignées de la zone de déversement.

Pour les intervenants d'urgence Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, prendre note de toute information dans la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans «Précautions personnelles» dans cette section.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher la pénétration dans le sol , les fossés , les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines . Voir la section 12, Informations écologiques.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage	Comme mesure de précaution immédiate, isoler les déversements ou les fuites dans toutes les directions pendant au moins 50 mètres (150 pieds) pour les liquides et au moins 25 mètres (75 pieds) pour les solides. En cas de déversements importants ou de fuites, appeler l'intervention d'urgence (Section 1) pour obtenir des instructions et un nettoyage. Pour les déversements secs ou les fuites, utiliser une pelle propre et placer le produit dans un contenant et un couvercle propres et secs. Enlevez les récipients de disposition du site pour l'élimination ultérieure selon les règlements d'état et locaux. Pour les déversements ou les fuites de liquides mineurs, arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque en piquant le produit avant le déversement afin de minimiser la propagation. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Prenez avec du sable. La terre, la vermiculite, la terre de diatomées ou tout autre matériau absorbant non combustible et placer dans un récipient propre pour l'élimination ultérieure. Enlevez les récipients de disposition du site pour l'élimination ultérieure selon les règlements d'état et locaux.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux lors du stockage. Tenir à l'écart de la chaleur. Protéger de la lumière directe du soleil. Conserver à une température supérieure à 0 °C.
Matériaux d'emballage	Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent être dangereux.
Matières incompatibles	Bases fortes Acides forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition	Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Fournir des systèmes centraux ou locaux d'aération aspirante si possible. Douches. Douches oculaires.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de protection hermétiques. Si nécessaire, se référer aux réglementations et normes appropriées.

Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protection et des vêtements de protection. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Les combinaisons de polyester / coton ou de coton doivent être portées sous une combinaison de protection chimique et doivent être lavées fréquemment par des professionnels.
Protection respiratoire	La protection respiratoire ne doit être utilisée que pour contrôler le risque résiduel d'activités de courte durée, lorsque toutes les mesures raisonnablement réalisables ont été prises pour réduire l'exposition à la source, par ex. confinement et / ou ventilation par extraction locale. Toujours suivre les instructions du fabricant du respirateur concernant le port et l'entretien. Si nécessaire, se référer à la réglementation et aux normes appropriées.
Considérations générales sur l'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide jaune clair à brun clair
Couleur	jaune à brun pâle
Odeur	S'évanouir Aromatique
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
pH	6.5-8.5 (1% w/w @ 25 °C)	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	23.3 kpa @ 20°C (for solvent)	
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible	
Densité relative	Non déterminé	
Solubilité dans l'eau	Soluable at 54°C	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	11.9 cSt (centistokes) @ 25 °C	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Propriétés comburantes	Non déterminé.	

Autres renseignements

Point de ramollissement	Non déterminé
Masse moléculaire	Non déterminé
Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Masse volumique du liquide	1.2091 g/ml (10.1 lbs/gal) @ 25 °C

Masse volumique apparente Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles Bases fortes. Acides forts.

Produits de décomposition dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux Provoque des lésions oculaires graves.

Contact avec la peau Éviter le contact avec la peau.

Inhalation Ne pas inhaler.

Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

ETAmél (orale) 3500 mg/kg (rat)
ETAmél (cutané) >2000 mg/kg (rat)
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) >5.2 mg/l (rat)

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Dicamba 1918-00-9	= 1039 mg/kg (Rat)	= 1716 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Polluant marin Oui.

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser le produit atteindre le système d'égout. Éliminer conformément à la réglementation locale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales

DOT

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally Hazardous Substances, Liquid, N.O.S. (Dicamba DGA)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui.

TMD

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally Hazardous Substances, Liquid, N.O.S. (Dicamba DGA)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui.

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally Hazardous Substances, Liquid, N.O.S. (Dicamba DGA)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Nom officiel d'expédition	Environmentally Hazardous Substances, Liquid, N.O.S. (Dicamba DGA)
Classe (s) de danger relatives au transport	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AIIC
Dicamba	X		X	X	X	X	X	

Légende :
TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	**Risques pour la santé** - **Inflammabilité** -	**Instabilité** -	**Dangers particuliers** -
HMIS	**Risques pour la santé** - **Inflammabilité** -	**Dangers physiques** -	**Protection individuelle** Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau

Date de révision : 03-mars-2025

Note de révision: nouveau format.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique